

# Demande du titre de Maître Artisan

## Formulaire de demande



Maître Artisan



*Maître artisan en métier d'art*

Maître Artisan en métier d'Art

Métiers d'Art listés par l'[arrêté du 24/12/2015](#)

### Renseignements concernant le dirigeant

Nom / Prénom :

Date de naissance :

Département de naissance :

Lieu de naissance :

Date de début d'activité :

(Date de prise de fonction pour les dirigeants de société)

### Renseignements concernant l'entreprise

Statut de l'entreprise ➤  Entreprise individuelle  Société

N° SIREN :

N° Tél :

Courriel :

Site internet :

Dénomination (Si société) :

Adresse de l'entreprise :

Activité(s) exercée(s) :

Métiers pour lequel vous déposez votre demande :

Vous avez été dirigeant dans plusieurs entreprises artisanales ➤  Oui  Non

(Si oui, indiquez le numéro Siren de vos autres entreprises et le département d'immatriculation)

### Certification

Le demandeur certifie, sous sa responsabilité, l'exactitude des déclarations portées au présent document et l'authenticité des pièces produites à leur appui.

Date :

Signature :



Merci de joindre les pièces à votre dossier correspondant au cas pour lequel vous formulez une demande de titre (Cas A ou Cas B1 ou Cas B2)

## Demande au titre d'une formation équivalente au Brevet de Maîtrise (BM)

Conditions requises et pièces justificatives à joindre au dossier  
(Toutes les conditions sont cumulatives)

### 1 Être inscrit au Répertoire des Métiers

Document de synthèse du Registre National des Entreprises (RNE) faisant apparaître l'entreprise dans le secteur des Métiers (Ce document n'est pas à joindre au dossier, il sera établi par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat BFC).

### 2 Être titulaire d'un diplôme équivalent au BM

Le diplôme doit figurer dans la liste suivante ou être homologué au minimum au niveau V. Il doit aussi correspondre à des connaissances techniques relatives au métier exercé par le demandeur du titre de Maître Artisan ou à un métier connexe.

Brevet de Technicien Supérieur

Diplôme Universitaire de Technologie

Diplômes ou titres d'Ingénieur délivrés conformément aux dispositions de la section II du titre VIII du Code de l'Enseignement Supérieur

Tout autre diplôme ou titre homologué au niveau IV ou à un niveau supérieur au titre de l'Enseignement Professionnel ou Technologique dans les conditions prévues par la loi n° 71-577 du 16 juillet 1971

Titre « Un des Meilleurs Ouvriers de France » institué par arrêté du 25 mai 1935 du Ministre de l'Education Nationale  
Autre, préciser le(s)quel(s) :

### 3 Justifier de deux années de pratique professionnelle

Certificats de travail (Uniquement si l'inscription au Répertoire des Métiers est inférieure à deux ans).

### 4 Justifier de connaissances en gestion

(Une des conditions suivantes)

Obtention de l'unité de valeur gestion du Brevet de Maîtrise (BM)

Obtention du module « Gestion économique et financière » du titre Encadrant d'Entreprise Artisanale (2EA)

Immatriculation depuis huit ans au moins au Répertoire des Métiers

Autre formation en gestion équivalente au Brevet de Maîtrise

Nota : Le Stage de Préparation à l'Installation (SPI) ne revêt pas les caractères d'une formation équivalente.

### 5 Justifier de connaissances en psychopédagogie

(Une des conditions suivantes)

Formation d'apprentis

Obtention du module « Gestion des ressources humaines et maître d'apprentissage » du Brevet de Maîtrise (ancienne unité de valeur psychopédagogie)

Obtention du module « Gestion des ressources humaines et maître d'apprentissage » du titre Encadrant d'Entreprise Artisanale (2EA)

Autre formation en psychopédagogie équivalente au Brevet de Maîtrise

Merci de joindre les pièces à votre dossier correspondant au cas pour lequel vous formulez une demande de titre (Cas A ou Cas B1 ou Cas B2)

## Demande au titre d'un savoir-faire reconnu

Conditions requises et pièces justificatives à joindre au dossier. **2 possibilités :**

### Soit **B1** Demande au titre de la promotion de l'artisanat

**1. Être inscrit au Registre National des Entreprises - Section artisanale depuis au moins dix ans**

Document de synthèse du Registre National des Entreprises (RNE) faisant apparaître l'entreprise dans le secteur des Métiers (ce document n'est pas à joindre au dossier, il sera établi par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat BFC).

**2. Justifier de la promotion de l'artisanat** (une ou plusieurs des conditions suivantes)

- Titres, prix, certificats et tout document justifiant le savoir-faire
- Dossier photographique des réalisations
- Dossier de presse
- Lauréat de concours
- Réalisation de travaux de recherches
- Réalisation d'ouvrages professionnels

### Soit **B2** Demande au titre de la participation à des actions de formation

**1. Être inscrit au Registre National des Entreprises - Section artisanale depuis au moins dix ans**

Document de synthèse du Registre National des Entreprises (RNE) faisant apparaître l'entreprise dans le secteur des Métiers (ce document n'est pas à joindre au dossier, il sera établi par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat BFC).

**2. Justifier de la participation à des actions de formation** (une ou plusieurs des conditions suivantes)

- Formation d'apprentis
- Participation à des jurys d'examen
- Avoir été formateur
- Certificat de maître d'apprentissage confirmé

## Précisions sur la démarche à suivre

- 1** Vous remplissez le formulaire de demande (page 1) et vous joignez les justificatifs correspondant au cas A, B1 ou B2, selon votre situation.  
Le dossier (formulaire + copie des justificatifs) est à adresser à :  
Chambre de Métiers et de l'Artisanat BFC - Direction du Développement Économique et Territorial  
Centre d'affaires du Pont Jean Richard - 1 Avenue de Verdun - BP 10052 - 71103 CHALON SUR SAÔNE Cedex
- 2** Le Président de la CMA BFC de niveau départemental émet un avis et transmet le dossier à la Commission Régionale des Qualifications.
- 3** La Commission Régionale des Qualifications statue sur votre demande et vous adresse une notification de sa décision.  
Nota : La Commission Régionale des Qualifications se réunit au moins une fois par an.
- 4** La Chambre de Métiers et de l'Artisanat BFC inscrit le titre au dossier du titulaire.

## NE PAS REMPLIR

Demande reçue à la CMA BFC le :

### Pièces justificatives présentées

#### CAS A

Demande au titre d'une formation équivalente au BM

Copie du diplôme  
2 années de pratique professionnelle  
Connaissances en gestion  
Connaissances en psychopédagogie

#### CAS B

Demande au titre d'un savoir-faire reconnu

<b>B1</b>	10 années d'inscription au RM Justification d'actions de promotion
<b>B2</b>	10 années d'inscription au RM Justification d'actions de formation

### Avis de la CMA BFC départementale de

Favorable          Réserve

Proposition d'avis du Président de la CMA BFC de niveau départemental :

Défavorable  
Motif :

Date:

Visa du Président de la  
CMA BFC de niveau  
départemental

Demande transmise à la Commission Régionale des Qualifications le :

### Décision de la Commission Régionale des Qualifications

Favorable          Refus

Motif :

Date:

Visa du Président  
de la Commission Régionale  
des Qualifications